Développement urbain durable: régénération économique et sociale des villes et des banlieues en crise, URBAN

1999/2177(COS) - 14/06/2002 - Document de suivi

La Commission européenne a présenté une communication portant sur l'évaluation initiale de l'Initiative communautaire URBAN. Les zones URBAN II sont parmi les quartiers les plus en difficulté de l'Union européenne. Les défis tels que le chômage, la pauvreté, la délinquance et l'immigration se sont combinés, générant ainsi des problèmes qui ne peuvent pas être résolus sans une approche coordonnée, qui prenne en compte chacun d'entre eux. Selon la Commission, URBAN apporte une contribution unique et précieuse au règlement de ces questions, en promouvant à la fois la cohésion sociale et la cohésion économique et en s'efforçant de lever les obstacles à l'emploi et à l'investissement. L'approche d'URBAN dégage de nombreux enseignements pour l'avenir de la politique européenne, notamment: - l'approche intégrée, grâce à laquelle des mesures sociales, environnementales et économiques peuvent être combinées pour forger une réponse cohérente aux problèmes à facettes multiples d'une zone délimitée; - un éclairage particulier sur des territoires relativement restreints, qui maximalise l'impact et la rentabilité des interventions; - une certaine souplesse dans la sélection des territoires selon les besoins et les priorités nationaux, tout en garantissant que les territoires choisis satisfont aux critères communautaires et au souci de transparence dans la sélection; - la simplification et la souplesse sur le plan administratif, particulièrement la rationalisation d'une contribution communautaire fournie au moyen d'un Fonds unique, avec une seule série de procédures, tout en couvrant la gamme complète des mesures; - l'accent mis sur un partenariat local incluant notamment les organisations de la société civile locale, qui contribue à développer une compétence locale rendant les programmes plus efficaces, et qui permet de diffuser de nouveaux modèles européens de gouvernance, rapprochant ainsi l'Europe de ses citoyens. La valeur ajoutée de l'initiative communautaire URBAN sera examinée plus avant dans le cadre de l'évaluation d'URBAN I (rapport en 2003). Ces informations seront particulièrement utiles lors de la préparation du troisième rapport sur la cohésion et des propositions de la Commission pour la politique de cohésion après 2006.